

GRAND
DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
DU XIX^E SIÈCLE

FRANÇAIS, HISTORIQUE, GÉOGRAPHIQUE, MYTHOLOGIQUE, BIBLIOGRAPHIQUE
LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE, ETC., ETC.

comprenant :

LA LANGUE FRANÇAISE; LA PRONONCIATION; LES ÉTYMOLOGIES; LA CONJUGAISON DE TOUS LES VERBES IRRÉGULIERS;
LES RÈGLES DE GRAMMAIRE; LES INNOMBRABLES ACCEPTIONS ET LES LOCUTIONS FAMILIÈRES ET PROVERBIALES; L'HISTOIRE;
LA GÉOGRAPHIE; LA SOLUTION DES PROBLÈMES HISTORIQUES; LA BIOGRAPHIE DE TOUS LES HOMMES REMARQUABLES, MORTS OU VIVANTS;
LA MYTHOLOGIE; LES SCIENCES PHYSIQUES, MATHÉMATIQUES ET NATURELLES; LES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES;
LES PSEUDO-SCIENCES; LES INVENTIONS ET DÉCOUVERTES; ETC., ETC., ETC.

PARTIES NEUVES :

LES TYPES ET LES PERSONNAGES LITTÉRAIRES; LES HÉROS D'ÉPOPÉES ET DE ROMANS; LES CARICATURES
POLITIQUES ET SOCIALES, LA BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE; UNE ANTHOLOGIE DES ALLUSIONS FRANÇAISES, ÉTRANGÈRES, LATINES
ET MYTHOLOGIQUES; LES BEAUX-ARTS ET L'ANALYSE DE TOUTES LES ŒUVRES D'ART;

PAR PIERRE LAROUSSE

« Le dictionnaire est à la littérature d'une nation ce que le fondement, avec ses fortes assises, est à l'édifice. »	DUPANLOUP.
« Fais ce que dois, advienne que pourra. »	DEVISE FRANÇAISE.
« La vérité, toute la vérité, rien que la vérité. »	DRÖIT CRIMINEL.
« Ceci est un livre de bonne foy. »	MONTAIGNE.
« Voilà l'os de mes os et la chair de ma chair. »	ADAM.

TOME DIXIÈME

PARIS

ADMINISTRATION DU GRAND DICTIONNAIRE UNIVERSEL

19, RUE MONT-PARNASSE, 19

1873

in-8°), dans laquelle, à part quelques détails exacts sur l'administration, il serait impossible de trouver des traces d'un talent quelconque d'historien. Chénier en a loué la description de la peste de Marseille; ce n'est qu'un morceau d'apparat. A l'Académie française, il fut, après la mort de d'Alembert, élu secrétaire perpétuel (1783); il eut de plus une chaire d'histoire au Lycée, avec Garat pour suppléant (1786). Lorsque survint la convocation des états généraux, il posa sa candidature dans l'Eure, en face de celle de Sieyès, qui lui fut préférée. Plein de dépit et n'ayant rien de bon d'une révolution qui débutait de la sorte, il s'éloigna de Paris, acheta une chaumière près de Gaillon et y vécut dans la retraite. Il s'était marié en 1777 avec une nièce de l'abbé Morellet; il écrivit pour ses enfants une seconde série de *Contes moraux* (dans le *Mercur*, 1789-1792), et les *Mémoires d'un père à ses enfants*, qui ne furent imprimés qu'après sa mort (1804, 4 vol. in-8°); les *Leçons d'un père à ses enfants sur la langue française* (1806, 4 vol. in-8°), furent écrites à la même époque; on y rencontre des observations exactes et quelques pensées fines, noyées dans ce style diffus dont il ne put jamais se débarrasser.

Malgré la retraite où il vivait, ses concitoyens le portèrent au conseil des Anciens (1797); il n'y fit qu'un seul discours en faveur du culte catholique, en vieillissant, il avait abjuré ses doctrines d'encyclopédiste et était devenu dévot. Au coup d'Etat du 18 fructidor il fut porté sur la liste des représentants dont l'élection était annulée, et il rentra dans la vie privée. Peu de temps après, il mourut d'apoplexie.

Marmontel est au premier rang parmi les bons écrivains du XVIII^e siècle; l'intérêt de Labarpe de quinze ans, il le mérite autant et plus que lui le titre de premier élève de Voltaire dans tous les genres. C'était un talent laborieux, flexible, facile, actif, abondant, se contentant beaucoup trop d'à peu près dans l'ordre de la poésie et de l'art, et y portant du faux, mais plein de ressources, d'idées, et d'une expression élégante et précise dans tout ce qui n'était que travail littéraire; de plus excellent conteur, non pas tant dans ses *Contes* proprement dits que dans les récits d'anecdotes qui se présentent sous sa plume dans ses *Mémoires*; excellent peintre pour les portraits de société, sachant et rendant à merveille le monde de son temps, avec une teinte d'optimisme qui n'exclut pas la finesse et qui n'altère pas la ressemblance. Enfin, Marmontel, avec ses faiblesses et un caractère qui n'avait ni une forte trempe ni beaucoup d'élevation, était un honnête homme, ce qu'on appelle un bon naturel, et la vie du siècle, les mœurs faciles et les coteries littéraires où il s'était laissé aller plus que personne ne l'avaient pas gâté. Il n'avait acquis ni l'aigreur des uns ni la morgue tranchante des autres; avec de la pénétration et même de l'irascibilité, il ne nourrissait aucune mauvaise passion. Sa conduite à l'époque de la Révolution, et dans les circonstances difficiles où tant d'autres de ses confrères (et Labarpe tout le premier) se couvrirent de ridicule et de honte, fut digne, prudente, gèneuse même.

Marmontel (Mémoires de). Leur titre exact est : *Mémoires d'un père pour servir à l'instruction de ses enfants*; ils ne furent publiés qu'après sa mort (1804, 4 vol. in-8°). L'ouvrage est divisé en vingt livres, le dernier resté inachevé, et embrasse toute la vie de Marmontel jusqu'en 1795. C'est un livre d'un certain intérêt, non-seulement pour ce qui regarde Marmontel en particulier, mais surtout en ce qu'il sert à faire connaître l'histoire littéraire et les personnages célèbres de la dernière moitié du XVIII^e siècle. L'auteur peint bien la cour de Louis XV depuis 1753, la cour de Louis XVI pendant toute la durée de son règne, les ministres et les hommes influents de ces deux époques. Il s'attache particulièrement à retracer les querelles littéraires et musicales de la fin du siècle; la grande affaire des gluckistes et des piccinistes y est racontée tout au long. Marmontel a également donné une grande place aux faits et aux événements qui préparèrent la Révolution et qui la suivirent jusqu'à la Constitution de l'an III. C'est la partie de ses *Mémoires* la plus intéressante et la mieux travaillée. On trouve dans cet ouvrage une galerie de portraits; quelques-uns paraissent flattés, plusieurs autres chargés; cependant Marmontel semble toujours écrire avec franchise et vérité; mais il est si difficile d'être impartial sur le compte de ses amis et de ses ennemis! Marmontel parle du cardinal de Bernis avec le plus grand mépris, et Duclos, dans ses *Mémoires secrets*, en parle avec la plus haute estime; fiez-vous aux historiographes de France!

MARMONTEL (Louis-Joseph), littérateur français, fils du précédent, né à Paris en 1789, mort à New-York en 1830. Il mena une vie errante et misérable, publia deux poèmes de son père, *Polymnie* et la *Neupatne de Cythère*, qui, dans l'intention de l'auteur, devaient rester inédits, s'embarqua pour le Mexique, puis quitta ce pays pour se rendre aux États-Unis, où il mourut à l'hôpital. Marmontel avait composé des pièces de vers, qui sont restées inédites.

MARMONTEL (Antoine-François), pianiste

et compositeur français, né à Clermont-Ferrand en 1816, allié à la famille de l'auteur de *Bélisaire*. Il avait professé les humanités à Orléans, lorsqu'il se rendit à Paris en 1827. Admis alors au Conservatoire, il suivit le cours de piano de M. Zimmerman, étudia la fugue et le contre-point sous la direction d'Halévy, et commença avec Lesueur ses études de composition musicale. Mais il renonça, au bout de quelque temps, à ces derniers travaux, et se voua entièrement au professorat. Nommé professeur adjoint de solfège au Conservatoire, en 1836, il devint professeur en titre en 1844, suppléa, dans l'enseignement du piano, Henri Herz, pendant le voyage de celui-ci en Amérique (1847), et succéda à Zimmermann, en 1848, en qualité de professeur titulaire de piano. Parmi les élèves sortis de sa classe, on cite Joseph Wienawsky, Jules Cohen, Thurner, Bizet, Diemer et Francis Planté. Pendant un voyage aux Pyrénées en 1872, M. Marmontel, en accomplissant l'ascension du Ballaitouse, fit une horrible chute sur des rochers, mais il en fut quitte pour quelques contusions. Le grand défaut de M. Marmontel, pianiste de bonne compagnie et professeur des plus en vogue, est le manque de virilité comme compositeur. Ses œuvres, correctes et élégantes, sont absolument dépourvues de vigueur et de passion. On lui doit un grand nombre de mélodies, de romances, de nocturnes, de valses, de mazurkas, une grande sonate, des cahiers d'études pour piano, etc. Son *École classique du piano* est une œuvre utile, excellente et très-estimée.

MARMORA (mer de). V. MARMARA.

MARMORA (André), historien italien, né à Corfou au XVIII^e siècle. Il consacra les loisirs qu'il devait à sa fortune à réunir des matériaux sur les annales de son pays, et publia : *Historia di Corfu libri VIII* (Venise, 1872, in-4°) avec planches. Cet ouvrage est encore aujourd'hui recherché.

MARMORA (Alphonse FERRERO, marquis DELLA), général italien. V. LA MARMORA.

MARMORAIRE s. m. (mar-mo-rè-re.—lat. *marmorarius*; de *marmor*, marbre). Antiqu. rom. Ouvrier qui travaillait le marbre.

MARMORÉ, rivière de Bolivie. Elle naît dans le département de Cochabamba, sur le versant méridional des sierras Altissimas, s'écoule à la Bolivie du Brésil, reçoit le Guapora et le Guapey et se perd dans la Madeira, après un cours de 900 kilom.

MARMORÉEN, **ÉE**NE adj. (mar-mo-ré-ain, é-é-ne — du lat. *marmor*, marbre). Qui a la nature du marbre : *Roche MARMORÉENNE*.

— Qui convient au marbre, qui lui est propre : *Durée MARMORÉENNE*. *Blancheur MARMORÉENNE*. *Pâteur MARMORÉENNE*.

— Fig. Froid, glacial : *La passion d'une autre n'a jamais fait palpiter ce cœur d'airain dans cette poitrine MARMORÉENNE*. (Th. Gaut.)

MARMORÈNE s. f. (mar-mo-rè-ne). Ichthyol. Nom donné à la baudroie sur les côtes du département de la Manche. On dit aussi MARMOULENE.

MARMORICE ou **CASTRO-MARMORA**, ancienne *Physcia*, ville et port de la Turquie d'Asie, sur la Méditerranée. Elle est située au fond de la baie du même nom, en face de Rhodes, dont elle est à 39 kilom. C'est une ville assez mal bâtie, mais un port sûr; elle possède un château fort.

MARMORIFORME adj. (mar-mo-ri-for-me — du lat. *marmor*, marbre, et de *forme*). Minér. Qui a l'apparence du marbre : *Calcaire MARMORIFORME*.

MARMORIN, **INE** adj. (mar-mo-rain, i-ne — du lat. *marmor*, marbre). Qui a l'apparence du marbre : *Tout, dans cette figure MARMORINE, exprimait la force et le repos*. (Balz.)

MARMORISATION s. f. (mar-mo-ri-za-si-on — du lat. *marmor*, marbre). Minér. Transformation d'une pierre en marbre : *La MARMORISATION est une cristallisation incomplète*.

MARMORISÉ, **ÉE** (mar-mo-ri-zé) part. passé du v. *Marmoriser* : *Pierre MARMORISÉE*.

MARMORISER v. a. ou tr. (mar-mo-ri-zé — du lat. *marmor*, marbre). Transformer en marbre : *On connaît mal les causes qui MARMORISENT les pierres*.

MARMOSE s. f. (mar-mô-zé). Espèce de didelphe.

— Encycl. La *marmose* est une espèce de sarigue, dont la taille ne dépasse pas celle du lerot; son pelage est d'un gris fauve en dessus, d'un jaune pâle et presque blanchâtre en dessous; les yeux sont placés au milieu d'un trait brun; la queue est de même couleur partout, entièrement nue et aussi longue que le corps. Cette espèce habite l'Amérique du Sud, depuis la Guyane jusqu'au Paraguay. Elle se tient sur les rochers, les troncs d'arbre et les haies vives, où elle se meut avec beaucoup d'agilité; elle se creuse aussi des terriers pour s'y réfugier. La femelle de la *marmose*, dit V. de Bomare, n'a pas sous le ventre une poche comme celle du sarigue; il y a seulement deux plis longitudinaux près des cuisses, entre lesquels les petits se placent pour s'attacher aux mamelles. La naissance des petits semble plus précoce dans l'espèce de la *marmose* que dans celle du sarigue; ils sont à peine, aussi gros que de pe-

tites fèves lorsqu'ils naissent et qu'ils vont s'attacher aux mamelles : les portées sont aussi plus nombreuses. Il semble que ces petits, au moment de la naissance, ne soient encore que des fœtus, qui même comme fœtus n'ont pas pris le quart de leur accroissement; l'accouchement de la mère est donc toujours une fausse couche prématurée, et les fœtus ne sauvent leur vie naissante qu'en s'attachant aux mamelles sans jamais les quitter jusqu'à ce qu'ils aient acquis le même degré d'accroissement et de force qu'ils auraient pris naturellement dans la matrice. La *marmose* se nourrit d'oiseaux, de petits animaux, de poissons, d'écrevisses, de fruits, de graines et de racines. Elle porte souvent ses petits sur son dos à l'aide des queues entrelacées.

MARMOT s. m. (mar-mo. — L'origine de ce mot est controversée. Henri Estienne le tire du grec *mormô*, épouvantail, larve, lamie, spectre, fantôme; mais il est difficile de voir la transition de sens. Scheler et Laurière voient dans ce mot un dérivé de l'ancien français *merme*, très-petit, et M. Boucherie croit que c'est plutôt une corruption de l'ancien français *m'arme*, mon âme. Génin prétend que *marmot* est le masculin de *marmotte*. « Tout le monde, dit-il, sait que la marmotte, comme l'ours, apprend à se tenir debout sur ses pattes de derrière; dans cette position, la marmotte représente le contour mal ébauché d'une petite figure humaine. Cette ressemblance est cause que l'on a appelé un petit enfant un *marmot*. » Delâtre dérive ce mot de l'ancien français *marme*, bruit, du latin *murmur* [v. *MURMURE*]; d'après lui, *marmot* signifierait proprement un petit garçon qui pleure et crie dans ses langes. Fam. Petit garçon : *Les enfants du Rhin sont charmants; aucun d'eux n'a cette mine rogue et sévère des MARMOTS anglais*, par exemple. (V. Hugo.) *Le regard face de l'enfant semble contempler les merveilles de ce monde divin, dont les MARMOTS ont peut-être encore le souvenir*. (G. Sand.)

Il n'est *marmot* osant crier

Que du loup aussitôt la mère ne menace.

LA FONTAINE.

Toujours la courtisane, à travers un mirage, Dans le chalet classique où l'on bat le laitage, Se voit, distribuant, chaste, simple, en sabots, Des tartines de beurre à de petits *marmots*.

ROLLAND et DU BOYS.

— Croquer le *marmot*, Attendre longtemps : Je suis depuis une heure à croquer le *marmot*.

DE LA VILLE.

Selon Génin, cette locution a pris naissance dans les ateliers de peintres. L'artiste que l'on fait languir dans un escalier, dans un vestibule, dans une antichambre, pour tromper la longueur du temps, s'amuse à barbouiller, à croquer une petite figure de *marmot* contre la muraille.

— Mamm. Espèce de singe ayant une barbe et une longue queue, d'après l'Académie; mais aucun singe ne porte ce nom dans les livres d'histoire naturelle.

— Vitic. Variété de raisin.

Marmots (LES), chanson d'Andrieux, composée à l'occasion de la naissance d'une princesse étrangère. Cette chanson contient l'expression des sentiments républicains qui n'avaient jamais complètement disparu dans l'âme du poète; nous croyons utile de la donner ici :

LES MARMOTS

Air : *Du haut en bas*.

Pour un *marmot*,

Bon Dieu! que de bruit dans le monde,

Pour un *marmot*!

Partout, hélas! l'homme est si sot!

Jouissez, despotes du monde :

Tout s'est ému, la terre et l'onde

Pour un *marmot*!

Plus de *marmot*

Que l'on couronne à la lièze;

Plus de *marmot*

Que l'on couronne à son maillot.

Chez nous, un sceptre héréditaire

Était le hochet ordinaire

D'un roi *marmot*.

D'un roi *marmot*,

Qui remplissait le ministère

D'un roi *marmot*?

Un grand vizir, fripon ou sot.

Trop souvent une femme altière

Mena la France à la lièze

Comme un *marmot*.

Princes *marmots*,

Des Français jadis la folie,

Princes *marmots*,

Qu'il en coûtait pour vos joyaux!

Malheur au peuple qui s'y fie!

Il palra bien cher la bouillie

De ces *marmots*.

MARMOTTAGES s. m. (mar-mo-ta-je — rad. *marmotter*). Action de *marmotter* : *Que signifie ce MARMOTTAGE?*

MARMOTTE s. f. (mar-mo-te. — Génin compare l'ancien français *marmite*, sombre, sournois, mélancolique, hypocondriaque, en latin *male mitis*, et prétend que les mines farouches des *marmottes*, leur sommeil de six mois leur ont valu ce nom d'animal mélancolique par excellence. En réalité, *marmotte*

vient de *marmontain*, un des anciens noms français de la marmotte, le même que l'ancien haut allemand *muremanto*, *muremunt*, du latin *mus montanus* ou *mus montis*, rat de montagne). Mumm. Genre de rongeurs hibernants : *La MARMOTTE prise jeune s'apprivoise presque autant que nos animaux domestiques*. (Buff.)

La *marmotte* a mal au pied,

Faut lui mettre un emplâtre;

Quel emplâtre lui metrez?

Un emplâtre de plâtre.

(Chanson savoyarde.)

¶ Nom vulgaire de la marmose. ¶ *Marmotte du Canada*, Nom donné par Buffon à l'*Arctomys monax*. ¶ *Marmotte de Sibérie*.

— Fam. Petite fille ou jeune fille : *La tête de ce pauvre homme est renversée, son économie cède à la passion qu'il a pour cette MARMOTTE*. (Mme Du Deffant.)

La voici! silence! *marmottes*,

Où l'on vous trousse les cottes.

RICHER.

— Modes. Sorte de coiffure de femme, consistant en un fichu noué sous le menton, et dont la pointe retombe derrière la tête. ¶ Mouchoir dont les femmes du peuple, à Paris, s'enveloppent la tête.

— Mar. Petit baril dans lequel on conserve une mèche allumée, à l'aide de laquelle on peut constamment se procurer du feu. ¶ Coffre où les calfats renferment leurs outils.

— Administr. Coffret d'un facteur de la poste.

— Comm. Botte à échantillons, que portent les commis placiers à Paris.

— Techn. Espèce de blutoir ou de tamis qui sert, dans les ateliers de batteur d'or, à répandre le plâtre pulvérisé sur les feuilles de velin, de parchemin ou de baudruche.

— Bot. Fruit du *marmottier*. ¶ Huile de *marmotte*, Huile comestible extraite du même fruit.

— Encycl. Les *marmottes* ont les membres courts et, par suite, les mouvements lourds et embarrassés; de plus, la disposition de leurs clavicules les porte à tenir leurs membres antérieurs un peu en dedans; mais avec leurs ongles robustes, ils n'en sont que mieux organisés pour creuser la terre. Leur corps, gros et trapu, rappelle par ses formes les lourdes allures de l'ours, et c'est à ces dispositions diverses qu'il doit le nom d'*arctomys* qui, en grec, signifie *rat ours*; la ressemblance est rendue plus complète encore par de courtes oreilles, presque entièrement cachées dans les poils. La *marmotte* commune ou *marmotte* des Alpes, longue d'un peu plus de 1 pied, la queue non comprise, est d'un gris jaunâtre; le cou est cendré, la tête noire, le museau grisâtre et les pieds blancs. Les *marmottes* habitent les sommets de presque toutes les montagnes élevées de l'Europe. En France, on en trouve sur les Pyrénées et particulièrement sur les Alpes. Là, elles vivent en petites sociétés de une à trois familles, et partout se font remarquer par une sorte de sommeil léthargique qui les tient engourdies tout l'hiver. C'est à tort, lisons-nous dans Boitard, que l'on s'est imaginé que, pendant leur longue hibernation, les *marmottes* se nourrissent de leur graisse. La léthargie de ces animaux, pas plus que celle de tous les animaux hibernants, n'est pas du tout un sommeil, mais bien une suspension plus ou moins complète de toute circulation, pendant laquelle toute nutrition est, non-seulement inutile, mais même impossible. Il est du reste constaté que toutes les *marmottes* ne sont pas grasses au moment de l'hibernation; or, les maigres ne meurent pas plus que les autres, et l'on est obligé de conclure que la graisse ne sert, à celles qui en sont pourvues, que lorsque le printemps est revenu et qu'elles ne trouvent, dans les premiers jours, qu'une nourriture peu abondante.

Sans avoir une intelligence remarquable, les *marmottes* prouvent toutefois, dans l'état sauvage, qu'elles ne manquent pas d'industrie. Choissant généralement les pentes montagneuses tournées au levant ou au midi, elles y établissent leur domicile, qui se compose d'un terrier, auquel elles donnent inviolablement la forme d'un *π* renversé. La branche d'en haut forme le couloir par où elles entrent et sortent; la branche d'en bas, fortement inclinée sur la pente roide où elles s'établissent, leur sert à pousser facilement au dehors toutes les déjections; puis l'une et l'autre, en se rejoignant, viennent aboutir à une loge voûtée, assez profonde et spacieuse pour servir d'habitation à deux ou trois familles qui y vivent en commun. Ce terrier, dont le plancher est horizontal, est chaudement tapissé de mousse et de fines herbes sèches, dont les *marmottes* font ample provision pendant l'été. Il est ridicule de croire aux contes que l'on a faits relativement à la récolte de ces herbes. Des chasseurs, des naturalistes, ayant remarqué que beaucoup de *marmottes* ont le dos plus ou moins pelé, se sont crus en droit de raconter que, la récolte se faisant à frais communs, les unes coupent l'herbe, tandis que les autres la ramassent, et que, tour à tour, l'une d'elles, se couchant sur le dos, sert de voiture ou plutôt de traîneau aux autres, qui chargent le foin entre ses pattes et puis la tirent par la queue, pre-

nant toutes les précautions pour que la voiture ne se renverse pas. Au lieu d'inventer ce conte ridicule, il est beaucoup plus simple et plus naturel de ne voir dans le dos pelé des *marmottes* que l'effet du frottement souvent répété du râble de l'animal contre la voûte supérieure d'un passage fort étroit. Ces animaux, très-casaniens en toute saison, passent dans leur terrier la plus grande partie de leur existence. Ils s'y renferment pendant la nuit, pendant les pluies, les brouillards, les orages, pendant les temps trop froids, et n'en sortent qu'aux plus beaux jours, pour aller chercher des provisions d'herbe et se jouer aux rayons du soleil. Pendant ces jeux, l'une des *marmottes* fait bonne garde et, au moindre danger, jette un cri aigu qui fait tout rentrer au terrier avec la rapidité de l'éclair. Dès la fin de l'automne, les *marmottes* se retirent dans leur retraite chaudement tapissée et s'occupent d'en fermer les deux ouvertures. Pour cela, elles emploient de la terre gâchée qu'elles maçoient si habilement qu'il est plus facile d'ouvrir le sol partout ailleurs que dans l'endroit qu'elles ont muré. Ce travail fait, elles se blottissent dans la mousse et le foin et s'engourdissent d'autant plus profondément que le froid sévit au dehors avec plus d'intensité. Elles demeurent dans cet état cataleptique et qui ressemble à la mort depuis décembre jusqu'en avril, quelquefois même, si l'hiver est précoce et rigoureux, depuis octobre jusqu'en mai, époque à laquelle on les trouve, quand on fouille leurs terriers, resserrées en boules, contractées sur elles-mêmes et parfois tellement insensibles, qu'on les tue sans qu'elles paraissent rien sentir. Les chasseurs mangent les plus grosses et donnent les plus jeunes à ces enfants qui viennent les montrer dans les grandes villes. Pour les faire sortir de leur engourdissement, il suffit de les placer devant un feu doux et d'attendre qu'elles soient complètement réchauffées. Un excès de froid les fait également sortir de leur léthargie. Ce qu'il y a de fort remarquable dans la vie des *marmottes* apprivoisées, c'est qu'elles ne s'engourdissent plus pendant l'hiver et qu'elles paraissent tout aussi éveillées qu'en aucune autre saison, quand elles habitent les appartements. On peut ajouter à ce sujet quelques observations relatives à ce curieux état des animaux hibernants. Quel que soit le froid qu'ils aient à supporter, après être sortis de leur état cataleptique, ils peuvent mourir geles, mais ils ne s'engourdissent plus; et ce qu'il y a de vraiment étrange, c'est que, sous les tropiques, ce n'est plus le froid, mais, au contraire, l'excès de la chaleur qui occasionne un engourdissement analogue. Les crocodiles, les caïmans et autres reptiles, qui dans les pays tempérés ne s'engourdissent qu'en hiver, sous les tropiques tombent en léthargie en été, après s'être enfoncés dans la vase des marécages desséchés, et ne se réveillent que lorsque la saison des pluies vient rafraîchir la terre et l'atmosphère.

En captivité, la *marmotte* est d'un caractère fort doux, s'apprivoise sans difficulté, s'attache même à son maître et devient courageuse, quand elle se sent protégée par lui, au point de disputer hardiment aux chats et aux chiens eux-mêmes la place qu'elle s'est choisie au foyer. Quant à l'habileté prétendue avec laquelle elle est censée faire, avec de petits bâtons, tels ou tels exercices, il ne faut pas la prendre trop au sérieux et l'on doit reconnaître que c'est son maître qui en fait à peu près tous les frais, et que l'éducation n'est, dans tout cela, que pour fort peu de chose. Les *marmottes* sont à peu près omnivores; elles mangent de la viande, du pain, des fruits, des racines, des herbes, des choux, des carottes, voire même des hannetons et des sauterelles; mais ce qu'elles paraissent préférer à tout, c'est le lait et le beurre, s'il faut en juger par le petit grognement de satisfaction qu'elles font entendre pendant qu'elles se régalent de ces friandises. Ce petit grognement devient plus fort quand on les caresse et qu'elles jouent, et rappelle alors la voix d'un jeune chien. Quand, au contraire, elles sont effrayées, elles poussent une sorte de sifflement d'une telle acuité que l'oreille peut à peine le supporter. Ces animaux sont d'une propreté remarquable; ils se mettent toujours à l'écart, comme les chats, pour faire leurs ordures; mais cette propreté ne les empêche pas d'exhaler une odeur de rat très-prononcée et qui devient intolérable pour certaines personnes. Cette odeur rend naturellement leur chair assez peu agréable, et ce n'est qu'en l'épiciant et en l'aromatisant avec soin qu'on arrive à en faire disparaître le fumet. La portée des *marmottes* est annuelle et se compose de quatre ou cinq petits dont la croissance est rapide; ces animaux ne vivent guère plus d'une dizaine d'années. Le *barak* ou *marmotte* de Pologne a beaucoup d'analogie avec l'espèce type, mais il habite les régions septentrionales de l'Europe et de l'Asie, et ne descend guère au-dessous de la Pologne. Le *monax*, vulgairement appelé siffleur par les voyageurs, est un peu plus long que la *marmotte* commune; il habite les rochers de l'Amérique septentrionale. La *marmotte* de Québec habite le Canada. Toutes ces espèces ont les mêmes habitudes et ne se distinguent que par la nuance de leur pelage. La *marmotte jevrachka* habite la Sibirie.

MARMOTTÉ, ÉE (mar-mo-té) part. passé du v. *Marmotter*. Dit en marmottant : *Leçon MARMOTTÉE par un écolier.*

MARMOTTEMENT s. m. (mar-mo-te-man — rad. *marmotter*). Mouvement des lèvres d'un malade qui semble parler à voix basse.

MARMOTTER v. a. ou tr. (mar-mo-té. — Quelques-uns voient dans ce mot une onomatopée. Diez préfère l'opinion de Wackernagel, qui le rattache à *marmotte*, remarquant que l'allemand *murmeln*, marmotter, tient aussi à *murmeltier*, marmotte. Il faut ajouter à cela, dit M. Littré, que, d'après Buffon, la marmotte *marmotte* en buvant. Génin dit également que *marmotter*, c'est ressembler aux marmottes par l'attitude ou par une grimace et un remuement des lèvres. Grandgagnage décompose *marmotter* en *mar*, particule, peut-être pour *mal*, et le latin *mussare*, marmotter, qui se rapporte, comme le grec *muzō*, *multheomai*, l'allemand *muiden* et l'anglais *mutter*, à la racine sanscrite *muc*, *mukh*, comprimer, murmurer, parler, d'où aussi le sanscrit *mukhas*, bouche, grec *mutis*, gothique *munthas*). Prononcer confusément et entre les dents : *Que MARMOTTEZ-vous là? Répondez donc, vous MARMOTTEZ-vous patendres après.* (G. Sand.)

— Absol. : *Finissez donc de MARMOTTER.*

MARMOTTERIE s. f. (mar-mo-te-ri — rad. *marmotte*). Par plaisant., Sommeil profond et prolongé, pareil à celui de la marmotte : *Vous le savez, la mode dormait; c'était sa sieste de l'année, cette MARMOTTERIE d'usage qui dure d'août jusqu'en octobre.* (Journal des Débats.)

— Action de marmotter, de parler entre ses dents.

MARMOTTEUR, EUSE s. (mar-mo-teur, eu-ze — rad. *marmotter*). Personne qui marmotte, qui a l'habitude de marmotter.

MARMOTTIER s. m. (mar-mo-tié — rad. *marmotte*). Pop. Amateur de curiosités, de bibelots.

— Bot. Nom vulgaire du prunier de Briançon.

MARMOULÈNE s. f. (mar-mou-lè-ne). V. MARMORENE.

MARMOUSET s. m. (mar-mou-zè. — Génin rattache ce mot à *marmot*, singe, ou à *marmotte*; mais à Paris la rue des *Marmousets* s'appelait, dans les titres latins, *vicus Marmoretum*, à cause de petites figures en marbre qui s'y trouvaient. *Marmouset* vient donc de *marmoretum*, de *marmor*, marbre). Petite figure grotesque : *MARMOUSETS sculptés sur les portails des églises.*

— Fam. Petit garçon; homme de petite taille : *Des MARMOUSETS de quatre ans, ça débile et ratiocine; c'est la fin du monde!* (V. Hugo.)

— Econ. domest. Chenet de fonte, en forme de prisme triangulaire, dont une extrémité est ornée d'une figure quelconque.

— Hist. Nom donné aux conseillers de Charles VI.

— Encycl. Hist. Ce mot, qui jadis signifiait gens de petite condition, gens de rien, fut appliqué par les ducs de Bourgogne et de Berry, oncles de Charles VI, aux conseillers que ce prince s'était choisis, en 1389, parmi les anciens serviteurs de son père. C'étaient, entre autres : Bureau de La Rivière, Pierre de Villaines, dit le Bègue, Jean Le Mercier, le sire de Nogent et Jean de Montagu. Ces seigneurs, en cherchant autant que possible à réparer les désordres survenus pendant la minorité du roi, s'attirèrent la haine des nobles. Aussi, lorsque Charles eut été atteint de démence, le premier soin de ses oncles, qui ressaisirent alors le pouvoir, fut de jeter en prison les *marmousets*. On instruisit leur procès et l'on confisqua leurs biens, que se partagerent les courtisans. Ils auraient même été envoyés à la mort si le roi, dans un intervalle lucide, ne les eût fait remettre en liberté (1393), en les exilant toutefois à cinquante lieues de Paris, et en leur interdisant pour la vie d'exercer aucun office royal.

— *Conjuration des marmousets.* « En 1730, raconte Duclos dans ses *Mémoires secrets*, quelques étourdis de la cour s'aviserent de vouloir jouer un rôle. Le cardinal Fleury les avait fait admettre aux amusements du roi (Louis XV, alors âgé de vingt ans), et celui-ci les traitait avec une sorte de familiarité. Ils prirent naïvement cette familiarité pour de la confiance de la part de ce prince, et s'imaginèrent qu'ils pourraient se saisir du timon des affaires. Le cardinal en fut instruit, et vraisemblablement par le roi même. Sous Richelieu, qui savait si bien faire un crime de la moindre atteinte à son autorité et trouver des juges pour condamner, l'étourderie de ces jeunes gens aurait pu avoir des suites fâcheuses. Le cardinal de Fleury, qui ne prenait pas les choses si fort au tragique, en rit de pitié, les traita en enfants, en envoya quelques-uns mûrir quelque temps dans leurs terres ou devenir assez sages auprès de leurs pères, et en méprisa assez quelques autres pour les laisser à la cour, en butte aux raileries qu'on ne leur épargna pas. C'est ce que l'on appela la conjuration des *marmousets*. Les principaux de ces *marmousets* étaient les ducs de Gèvres et d'Épernon. »

MARMOUSETTE s. f. (mar-mou-zè-te —

fém. de *marmouset*). Fam. Petite fille; femme de très-petite taille.

MARMOUITIER, en latin *Mauri monasterium*, ancien borg de France (Bas-Rhin), chef-lieu de canton, arrond. et à 6 kilom. S.-E. de Saverne, cédé à l'Allemagne par le traité de 1871; pop. aggl., 2,162 hab. — pop. tot., 2,468 hab. Carrières de pierre; fabriques de poterie, tuileries, blanchisseries de toiles, brasseries. Marmoutier doit son origine à l'un des plus anciens et des plus célèbres monastères d'Alsace, fondé vers l'an 600, par saint Léobard, disciple de saint Colomban. L'ancienne église abbatiale, aujourd'hui paroissiale, offre plusieurs parties qui remontent au XI^e siècle, notamment la façade. Le porche est flanqué de quatre tours carrées.

Marmoutier, en latin *Martini* ou *Majoris monasterium*, célèbre abbaye fondée vers 371, dans les environs de Tours. On raconte que saint Martin de Tours, préposé, dit-on, contre son gré au gouvernement de sa ville épiscopale, alla chercher dans une fondation solitaire la paix et le repos qu'il préférait à toutes choses. À l'exemple de leur évêque, des fidèles se rendirent dans la même thébaïde et s'y confirent loin du monde. Telles furent les origines de ce monastère. Après la mort du fondateur, l'histoire ne nous a transmis que la sèche nomenclature des abbés de Marmoutier. Ces abbés, du reste, étaient plutôt des chefs militaires que des religieux.

En 853, les Normands envahirent Marmoutier et égorgèrent presque tous les moines, un très-petit nombre seulement ayant réussi à s'échapper. À cette époque, les religieux de Marmoutier avaient déjà embrassé la règle de saint Benoît, réforme rendue nécessaire par le scandaleux relâchement qui s'était introduit dans l'abbaye. L'abbé Mayeul adopta la règle de Cluny, après l'invasion des Normands. Une ère de prospérité s'ouvrit alors pour Marmoutier. Les richesses de cette abbaye devinrent immenses, et l'on ne saurait dénombrer les domaines qu'elle possédait, les maisons qui relevaient d'elle. Ces grandes richesses ne furent pas favorables aux moines; il fallut les réformer de nouveau en 1603 et encore une fois en 1637. Louis de Bourbon-Condé en fut le dernier abbé en 1739, époque où l'abbaye fut supprimée.

Il existe une *Chronique latine de Marmoutier*, reproduite dans les *Chroniques de Touraine* de Salmon, plus deux *Histoires* inédites, la première de Michel Germain, n° 583 des manuscrits de Saint-Germain-des-Près, la seconde d'Edmond Martine, conservée à la Bibliothèque nationale, dans le quartier connu sous le nom de *Résidu de Saint-Germain*.

MARMOUTON s. m. (mar-mou-ton — du lat. *mas*, *maris*, mâle, et de *mouton*). Mamm. Un des noms vulgaires du bœlier.

MARNA, déesse des vents, dans la mythologie slave. Elle était l'épouse de Fartunz, et, comme elle présidait, non-seulement aux vents chauds et froids, mais aussi à ceux qui annoncent la pluie, elle était aussi honorée comme la déesse de la pluie.

MARNAGE s. m. (mar-na-je — rad. *marnier*). Agric. Action de marnier, d'employer la marne comme engrais : *Lorsque le MARNAGE d'un terrain a été fait, son action se fait sentir pendant vingt à trente ans.* (Matth. de Dombasle.)

— Encycl. La pratique du *marnage* est très-ancienne en agriculture. Les Grecs, les Romains et les Gaulois l'employaient fréquemment. Plin nous apprend que, dans la Gaule et la Grande-Bretagne, on tirait la marne de puits de plus de 30 mètres de profondeur. D'après Varron, les habitants des bords du Rhin s'en servaient pour fertiliser leurs champs. Nous retrouvons les *marnages* usités en France au IX^e siècle. En 1486, l'archevêque de Rouen faisait marnier ses terres de Fresnes. À l'époque d'Olivier de Serres, le *marnage* était fort connu dans l'Ile-de-France, la Beauce, la Normandie, la Picardie et autres provinces. Vers le même temps, Bernard de Palissy contribuait beaucoup, par ses écrits, à propager cette pratique. Cependant les *marnages* n'étaient appliqués alors que dans un nombre assez restreint de localités; beaucoup d'agriculteurs ignoraient les avantages de la marne, et il existe encore certains pays où elle n'est connue que de nom.

Aujourd'hui, le *marnage* est pratiqué avec succès dans de nombreuses contrées, notamment en Angleterre, en Allemagne et dans quelques parties de la France. Il convient surtout aux sols privés de l'élément calcaire, par conséquent aux terres argileuses et siliceuses, de même qu'aux terres acides ou tourbeuses et aux landes, et aussi aux terrains schisteux ou granitiques, bien qu'on l'emploie rarement sur ces derniers. Les diverses qualités de marnes, argileuses, calcaires ou siliceuses (v. MARNE) se répandent sur les sols de diverse nature, de manière à donner à ceux-ci l'élément qui leur manque ou qui n'y domine pas assez.

Le *marnage* commence ordinairement aussitôt que les semailles d'automne sont terminées; les attelages étant peu occupés, c'est alors qu'on transporte la marne sur les terres qui doivent la recevoir; les moyens de transport varient suivant les circonstances locales; l'essentiel est que ce transport soit terminé d'assez bonne heure pour que la marne

ait le temps de se déliter sous l'influence des pluies et des gelées. La marne est disposée en petits tas, appelés marnons, qui doivent, autant que possible, être égaux et également espacés. On la mélange au sol à l'aide d'un ou de plusieurs labours, accompagnés de hersages énergiques; il ne faut pas l'enfouir trop profondément.

La quantité de marne à employer dépend de sa composition chimique, ainsi que de la nature et surtout de la richesse des sols à marnier. Une terre riche ou compacte peut supporter un *marnage* plus fort qu'une terre pauvre ou légère. Il faut se garder de marnier à l'excès; outre l'inconvénient du surcroît de dépense, on ferait disparaître en pure perte une bonne partie des éléments organiques du sol. En moyenne, il faut faire en sorte que le sol reçoive 3 pour 100 de carbonate de chaux.

La durée des effets de la marne dépend de tant de circonstances qu'il est difficile de dire d'une manière générale au bout de quel laps de temps le *marnage* doit être renouvelé; il n'est pas rare que cette durée se prolonge plus de vingt et même de trente ans, quand on a marné à forte dose. M. Heuzé nous apprend que, d'après plusieurs polyptyques de l'ancienne Normandie, les baux à terme de marne, au XIII^e siècle, ne permettaient de marnier de nouveau que quinze ou dix-huit ans après le premier *marnage*. Des clauses analogues sont encore en vigueur dans beaucoup de localités; on comprend, en effet, qu'un fermier peu délicat pourrait, en marnant à outrance, obtenir d'abondantes récoltes pendant la durée de son bail, mais en sortant laisser les terres épuisées par cet excès de production. C'est ici surtout que le trop est nuisible et que le mieux est l'ennemi du bien; on connaît le proverbe agricole : *La marne enrichit les pères et ruine les enfants*. Il est juste toutefois d'ajouter que ce dicton, né à une époque où les *marnages* se faisaient d'une manière inintelligente, perd de plus en plus de sa valeur. Si l'action de la marne est secondée par les engrais et un assolement judicieux, on doit changer le proverbe et dire : *La marne enrichit les pères et assure la fortune des enfants*.

MARNAIS s. m. (mar-nè). Navig. fluv. Grand bateau, demi-pointu à l'avant, carré à l'arrière, construit en chêne et ayant peu de profondeur, afin de pouvoir passer en tout temps sur les bas-fonds de la Marne, et servant spécialement à apporter à Paris le charbon de bois.

— Adjectiv. : *Un bateau MARNAIS.*

MARNAT s. m. (mar-na). Moll. Petite espèce du genre turbo.

MARNAY, bourg de France (Haute-Saône), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. S. de Gray, sur une colline près de la rive droite de l'Ognon; pop. aggl., 921 hab. — pop. tot., 1,114 hab. Tannerie, teinturerie, fabrique de chapeaux de feutre, tournerie sur métaux. On y voit un ancien château fort, pris par les Français en 1595; il est aujourd'hui démantelé et divisé en plusieurs propriétés particulières.

MARNE s. f. (mar-ne — bas lat. *margila*, *margila*; de *marga*, mot latin cité par Plin comme étant d'origine gauloise et qui était employé avec la même signification que le français *marne* par les habitants des Gaules et de la Grande-Bretagne. Cluverius, dans sa *Germania antiqua*, remarque que dans plusieurs anciens manuscrits de Plin qu'il a vus à la Bibliothèque de Londres, au lieu de *marga*, il y a constamment *marla*. Dans les langues germaniques, le bas latin *margila* a produit le vieux haut allemand *mergit*, allemand *mergel*, suédois *maergel*, vieux flamand *marghel*. Dans les langues celtiques, on trouve encore le kymrique *marl*, irlandais *marla*, armoricain *marg*; ce dernier a été omis dans la première édition du *Dictionnaire de Le Gouidec*, mais il est mentionné dans celle qu'a publiée M. de La Villemarqué et dans d'autres dictionnaires bretons; le père Rostrenen donne *marg* et *marl*. Quant au *l* du primitif *margila*, il s'est changé en *n* dans le français *marne* comme dans *nivolet*, *niveau*, de *libella*, *quenouille*, autrefois *conoille*, de *colucula*, diminutif de *colus*). Miner. Espèce de terre calcaire, mêlée d'argile, dont on se sert comme engrais : *La MARNE est un composé naturel de carbonate de chaux et d'argile.* (M. de Dombasle). Les MARNES servent à amender les terrains où le sable prédomine. (Raspail.) || *Marne à foulon*, Espèce de marne soluble dans l'eau, très-savonneuse, dont on se sert pour apprêter les draperies. || *Marne durcie*, Marne qui contient un excès de calcaire.

— Encycl. Agric. Le mot *marne*, en agriculture, a une signification plus pratique et plus restreinte qu'en géologie. On l'applique généralement à un mélange de calcaire et d'argile, parfois aussi de silice ou d'autres matières accessoires, susceptible de se déliter à l'air et de servir à l'amendement des terres. La *marne* présente des caractères particuliers que l'agriculteur doit bien connaître; elle affecte une cassure terne et le plus souvent conchoïde; lorsqu'elle est sèche, elle happe à la langue comme les argiles; elle est onctueuse au toucher; elle se délite à l'air, fait effervescence avec les acides et forme avec l'eau une bouillie plutôt qu'une pâte. Elle présente toutes les nuances possibles,